

Préparez votre campagne de pâturage

18-févr-24



Station automatique météo-France	Somme des températures en °C (Base 01/02)	Somme des températures au 18 février 2023 (Base 01/02)	Moyenne somme des températures au 18 février sur les 5 dernières années (Base 01/02)	Précipitations la semaine dernière (du 12 au 18 février)
AUBUSSON	138	80	102	8,2
AUZANCES	132	70	101	10,2
BENENVENT	140	110	120	5,4
BONNAT	151	-	-	6,2
BOURGANEUF	139	103	112	10
BOUSSAC	147	77	108	7,9
CHAMBONCHARD	143	85	112	8,6
CROCQ	116	-	-	10,8
DUN LE PALESTEL	18	-	-	11,6
FELLETIN	149	99	109	3,8
GENOUILLAC	135	88	113	10
GENTIOUX	152	78	91	6
GUERET - ST LAURENT	117	-	-	13
LA COURTINE	138	63	80	13,9
LA SOUTERRAINE	144	111	124	9,4
LUPERSAT	144	-	-	5,4
PONTARION	145	-	-	2,8
SAINT LOUP	142	90	112	7,4

Le prochain repère de la gestion de l'herbe, c'est la mise à l'herbe à 300°C (base 1^{er} février)

Ce début d'année 2024 ressemble à l'année 2020. Il fait particulièrement doux et les cumuls de températures évoluent rapidement. La mise à l'herbe à 300°C base 01/02 devrait se faire **aux alentours du 15 mars**. En 2020 le cumul des 300°C a été atteint entre le 09 mars et le 22 mars.

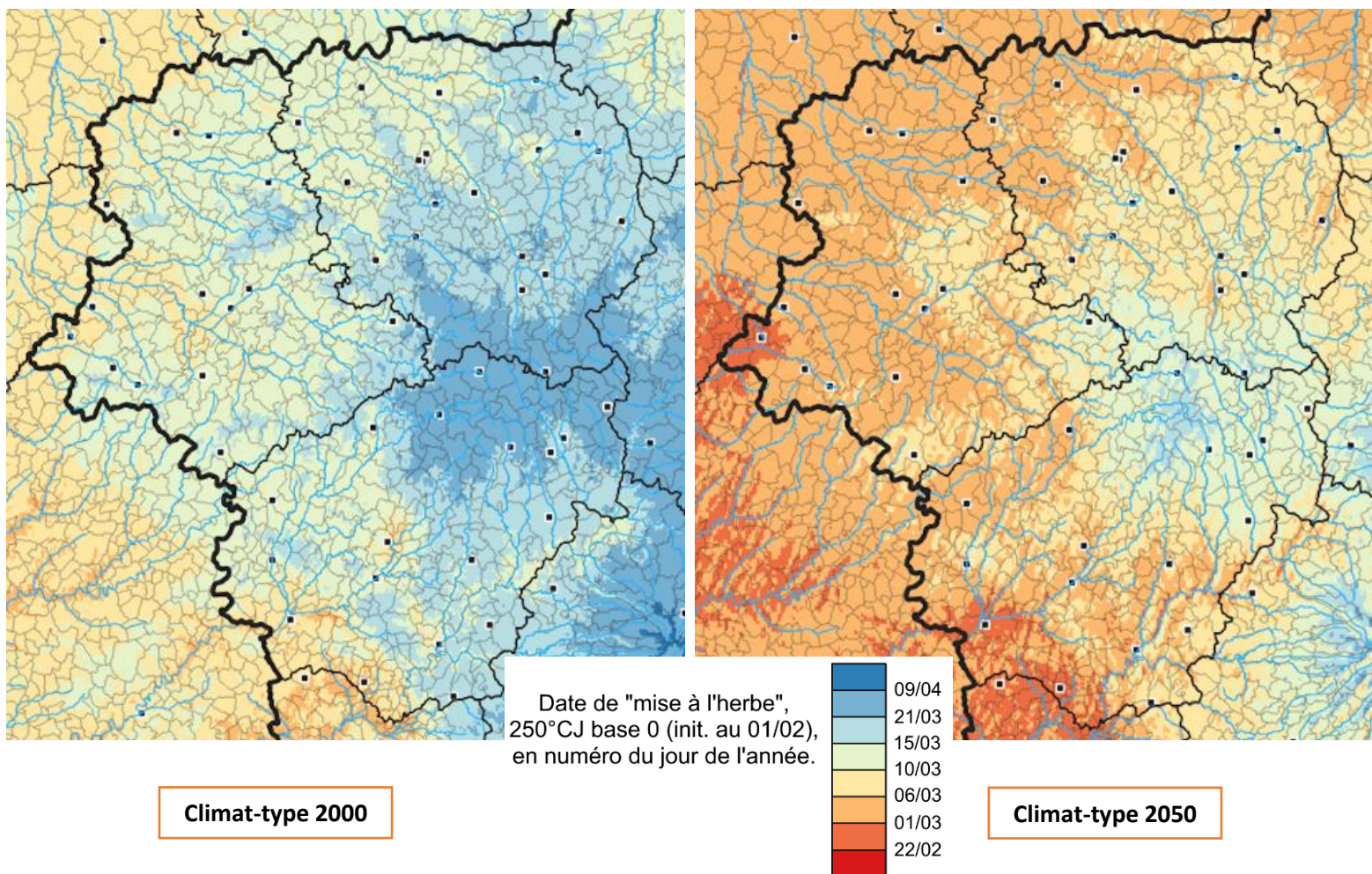
**Il ne vous reste qu'un mois pour vous préparer à la mise à l'herbe (environ)
=> on identifie ses parcelles de pâturage (La Surface de Base)**

La règle est simple en limousin : la surface destinée au pâturage (La Surface de Base) est calculée à partir d'un chargement **compris entre 30 et 50 ares/UGB**. Ce chargement doit tenir compte du potentiel du sol, de la qualité des prairies et de la conduite de la fertilisation des prairies.

- ➔ Un chargement aux alentours de 30 ares/UGB pour les très bonnes prairies (+ fertilisation adaptée).
- ➔ Un chargement aux alentours de 40 ares/UGB pour les terrains à potentiel moyen.
- ➔ Un chargement aux alentours de 50 ares/UGB pour les prairies peu productives.



Quelles évolutions de ma date de mise à l'herbe dans le futur ?



Source : SIDAM-AP3C Vincent Cailliez 2023

A l'horizon 2050 la mise à l'herbe sera plus précoce. Le **quart Nord-Ouest** de la Creuse réalisera les premières mises à l'herbe **tout début mars** comme une **grande partie de la Haute-Vienne** et de **l'Ouest Corrèzien**. Actuellement sur ces secteurs la mise à l'herbe ne se réalise **qu'entre le 10 et le 15 mars environ**.

La moitié **Centre, Centre-Est de la Creuse** pourra mettre à l'herbe **qu'à partir du 10 mars en 2050 contre le 20 mars actuellement**. Ces secteurs gagnent une dizaine de jours.

Le plateau de Millevaches verra sa mise à l'herbe s'avancer lui aussi de **15 à 20 jours par endroit**. Il restera tout de même le secteur le plus « tardif » du Limousin.

- ➔ Anticiper l'organisation de son pâturage.
- ➔ Garder un œil sur la portance des sols.
- ➔ Etre plus réactif et opportuniste dans la gestion de l'herbe.